



EMBAJADA DEL ECUADOR EN FRANCIA

No. 4-8-89/2013

Paris, le 26 juin 2013

Madame le Président Directeur Général,

Je vous adresse la présente lettre dans l'exercice du droit de réponse à l'article publié sur le portail électronique du Monde, intitulé "*L'Equateur, refuge pour les pourfendeurs des Etats-Unis*", mis à jour le 25 juin à 19h14.

L'article anonyme non seulement comporte des imprécisions de base sur la situation géographique de l'Equateur (« Amérique Centrale » sic) mais dans une attitude méprisante porte atteinte même à la mémoire du père de Monsieur le Président de la République, Rafael Correa, dépourvu de tout lien avec le sujet de l'article, et pour nuire à la crédibilité du Che de l'Etat. En outre, ladite note avance des faussetés sur la liberté de la presse et le système judiciaire, révélatrices d'une attitude répondant à des préjugés et à une méconnaissance élémentaire de la réalité de mon pays, « petit » selon l'article...

D'après cette note non signée, il faut être « intransigeant » pour demeurer au pouvoir. Après sept élections successives favorables au projet politique de la Révolution Citoyenne porté par le Président Correa, les Equatoriens ne saurions distinguer entre un bon et un mauvais gouvernant et ne pourrions qu'aimer les intransigeants. Peu importe les résultats obtenus –et reconnus au niveau international- dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités, le combat en faveur de la santé et de l'éducation et la récupération de la dignité nationale.

Les opinions avancées visent à déformer la réalité d'un gouvernement démocratique et légitime qui revendique et adopte ses décisions de manière souveraine et indépendante de toute tutelle étrangère. Il s'agit d'un gouvernement qui respecte pleinement la liberté d'expression dans le cadre de la Constitution et de la loi en la matière promulguée il y a peu de temps, conformément au mandat de l'Assemblée Constituante de 2008, et qui s'est substituée à celle qui a été émise pendant la dernière dictature, dans le but justement de respecter le travail des journalistes, d'encourager la professionnalisation dans les médias, d'élargir la protection des droits des citoyens dans la perspective d'une communication objective et de prévenir les abus sur l'honneur des personnes.

Déjà, lors du référendum de mai 2011, le peuple équatorien s'est prononcé à une écrasante majorité en faveur de la réforme de la justice, qui a servi pour la restructuration du pouvoir judiciaire et la construction d'un système contribuant à l'instauration d'une véritable administration de la justice, indépendante et impartiale, de qualité et opportune, comme un droit fondamental de tout habitant de la République.

Qui est donc l'auteur de cet article que je rejette? Pourquoi se cache-t-il dans l'anonymat? Des explications nous sont dues. Est-ce le journal *Le Monde.fr* responsable de cette note qui va à l'encontre de la vérité, fondée sur la mauvaise information et la mauvaise foi ?

Dans la certitude que vous publierez ce droit de réponse, je saisis cette occasion pour vous présenter les assurances de ma considération distinguée.

Carlos Játiva
Ambassadeur

Madame Isabelle André
Président directeur général et directeur de la publication
Le Monde.fr
80 Boulevard Auguste Blanqui
75707 Paris 13